

1. Pourquoi une réunion du Groupe de travail sur le Cadre d'assurance de la qualité est-elle organisée à Montréal?

La réunion qui aura lieu à Montréal le 15 décembre 2010 permettra au soumissionnaire retenu de rencontrer le Groupe de travail et de présenter son premier rapport d'étape. Ce sera au soumissionnaire d'organiser l'ordre du jour de façon à recevoir des commentaires sur son rapport d'étape et à obtenir l'information dont il a besoin pour mener son travail à bonne fin. Il sera libre, avec l'aide de la chef de projet, d'allouer le temps qu'il juge approprié à chacun des éléments de la réunion (présentations, discussion, groupe de réflexion, etc.).

2. À quel moment de l'année l'Atelier pancanadien sur l'évaluation des diplômes se tiendra-t-il en 2011?

La date exacte n'a pas encore été fixée. Ce sera très probablement vers la fin de l'été 2011.

3. Le Groupe de travail sur le Cadre d'assurance de la qualité comprend-il des représentantes et représentants des divers secteurs impliqués?

Le Groupe de travail sur le Cadre d'assurance de la qualité est composé de personnes représentant les services d'évaluation, les universités, les collèges, les ordres professionnels, les établissements offrant des programmes d'apprentissage et les conseils sectoriels.

4. Quel est le rôle du Groupe de travail sur le Cadre d'assurance de la qualité?

Le Groupe de travail sur le Cadre d'assurance de la qualité joue un rôle déterminant dans l'élaboration du Cadre. Le soumissionnaire doit travailler en étroite collaboration avec lui. Au fur et à mesure que le travail progresse, le Groupe de travail jouera le rôle de comité de rédaction, offrant des recommandations et des instructions. Le soumissionnaire est par ailleurs fortement encouragé, tout au long du projet, à consulter l'ensemble du milieu de l'évaluation des diplômes académique : un des rôles du soumissionnaire est en effet d'impliquer le plus possible les intervenantes et intervenants pour qu'ils appuient le Cadre une fois sa version finale adoptée.

5. Au point 4.2, il est noté que les « protocoles de communication » doivent être recensés. De quoi s'agit-il?

Le soumissionnaire retenu devra trouver des stratégies de communications qui permettront d'impliquer les intervenantes et intervenants tout au long du projet de façon à ce que le cadre devienne un outil que les milieux de l'évaluation des

diplômes académiques considéreront pour la plupart comme une référence incontournable.